

Déclarer, on a tous à y gagner

Pourquoi déclarer vos revenus aux Impôts?

Savez-vous que pour calculer vos droits, la Caf récupère chaque année auprès des Impôts les revenus que vous avez déclarés?

C'est pourquoi, votre déclaration de revenus est indispensable.

Alors, imposable ou non, pensez à faire votre déclaration !

Votre Caf s'occupe de tout !

Votre Caf calcule automatiquement vos droits à partir des revenus que vous déclarez aux Impôts : traitements et salaires, revenus non salariés, allocations de chômage, indemnités journalières de Sécurité sociale*, pensions et retraites, revenus du patrimoine, charges déductibles...

À noter

Si vous ne bénéficiez plus de prestations sous condition de ressources, vous pouvez demander à votre Caf d'effacer vos revenus récupérés auprès des Impôts.

* y compris la partie non imposable des indemnités journalières d'accident du travail ou de maladie professionnelle, nécessaire au calcul de vos droits

Comment déclarer vos revenus aux impôts ?

C'est très simple.

Il vous suffit de vous rendre sur **impots.gouv.fr** et de déclarer en ligne vos revenus de 2012.

C'est votre première déclaration de revenus ?

Procurez-vous le formulaire sur impots.gouv.fr ou auprès de votre centre des finances publiques. Vous pouvez également contacter Impôts-Service au 0810 467 687 (coût d'un appel local, surcoût éventuel depuis un mobile selon opérateur), du lundi au vendredi de 8 h à 22 h et le samedi de 9 h à 19 h.

**Imposable ou non,
faites votre déclaration.**

Plus d'info sur

